



## Récompense dû à la communauté

Par **PEON Yoann**, le **13/03/2012** à **11:16**

Bonjour,

Je suis en ce moment en procédure de divorce et je viens de recevoir de la part du tribunal une assignation!

Dans ce document il est indiqué que je devrais à mon ex femme la moitié des échéances de mon prêt immobilier du début de notre mariage à notre séparation!

J'ai dû revendre ma maison récemment car je ne m'en sortais plus! Je l'avais acheté avant mariage et juste à mon nom, on avait des crédit en commun que j'ai dû rembourser seul mais celui de la maison n'était pas retiré sur le compte commun mais sur mon compte personnel. De la vente il ne me reste plus rien et j'ai encore des dettes!

Tout le long de notre mariage elle n'a jamais travailler, elle m'a trompé à plusieurs reprise, elle m'a quitter pour un autre en abandonnant notre fille ...

J'ai dû me débrouiller pour la faire garder parce que je travailler en cuisine donc pas d'horaire fix!

Maintenant elle l'a récupérer, elle a la garde et je dois lui verser une pension ce qui est normal! Mais après tout ce qu'elle m'a fait subir, je ne compte pas m'endetter plus pour lui donner cet argent qui soi-disant lui revient de droit!

Alors j'aimerais savoir si j'ai une chance de ne pas lui donner cet argent?

Mes revenus, sont à peu près le smic, je suis de nouveau en couple et j'ai un enfant à charge, ma copine ne travail pas! Je fini à peine le mois et j'ai encore l'avocat à payer!

Quel pourrait être mes solutions?

Cordialement.